

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***20341824***Déposé
08-09-2020

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/09/2020 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0452707017

Nom(en entier) : **F.C.M. CLARINVAL**

(en abrégé) :

Forme légale : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège Rue Alphonse Lepage, Oizy 4
: 5555 Bièvre**Objet de l'acte :** DEMISSIONS, NOMINATIONS

Le 4 septembre 2020, s'est réunie l'assemblée générale de la société à responsabilité limitée "FCM Clarinval", au cours de laquelle les décisions suivantes ont été adoptées :

1/ L'assemblée accepte les démissions de leurs fonctions de gérants / administrateurs de :

- Monsieur Nicolas Clarinval, avec effet rétroactif au 31 août 2020;

- Monsieur David Clarinval, avec effet rétroactif au 27 octobre 2019;

2/ L'assemblée donne tous pouvoirs au Notaire Paul-Alexandre Doïcesco aux fins de déposer le présent procès-verbal au greffe et d'en effectuer la publication aux annexes du Moniteur belge.

Paul-Alexandre Doïcesco

Notaire

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").